



Saint Sulpice-la-Pointe, le 21 Janvier 2021

Monsieur Jean-Jacques SAYOU
Secrétaire Local du Syndicat
Pénitentiaire des Surveillants Non Gradés
Du CD de Saint Sulpice

LETTRE OUVERTE

À

Monsieur Eric DUPOND-MORETTI
Garde des Sceaux

Objet : Situation du Centre de Détention de Saint Sulpice-la-Pointe

Monsieur le Ministre,

Le personnel réuni sous ce timbre (SPS) du Centre de Détention de Saint-Sulpice-la-Pointe tient à vous faire part du triste et amer constat du fonctionnement de cet établissement pour peine.

Cette structure labellisée RPE n'est en fait que le réceptacle de désengorgement des différentes maisons d'arrêt surpeuplées de la région Occitanie.

La règle et la doctrine pour ce type d'établissement étant l'encellulement individuel, la capacité étant de 50 cellules ; l'effectif est actuellement de 94 détenus.

Un public jeune, désœuvré et surtout démotivé entraînant dans son sillage une cohorte d'incidents de rackets et de violence. Difficile d'envisager, dans ces conditions, une quelconque éclaircie...

Pourtant, nous vous savons très attaché au sens de la peine et à la réinsertion qui en découle. Force est de constater que malgré nos multiples récriminations auprès de notre direction Locale, comme Interrégionale, afin d'appliquer le principe élémentaire d'un établissement pour peine, assorti d'une affectation des détenus par profilage incluant un comportement exemplaire, avec une volonté de travailler, de se former afin de préserver de réels gages de réinsertion ; rien n'est assuré. Nous recevons en grande partie des auteurs de troubles, des personnes nuisibles...et bien déplorablement : une sorte de débarras humain (toxicomanes lourds, antécédents psychiatriques, etc.

Les multiples incidents d'une gravité extrême en témoignent. La situation actuelle n'est plus tenable ; un personnel pénitentiaire au bord de l'épuisement en nombre insuffisant se sentant sacrifié sans vergogne sur l'autel du « c'est plein partout, faut désencombrer les autres établissements de la région ! ».

Les intervenants comme le personnel médical, nous faisant part de leurs inquiétudes face à certains profils, une sécurité des plus minimaliste, voir obsolète et un simple grillage faisant office de chemin de ronde n'augure rien de bon.

Nous vous demandons de donner instruction à l'application de la règle et de la doctrine concernant notre établissement.

Par le passé, le CD de Saint-Sulpice était un modèle de réinsertion basé sur de véritables valeurs humanistes... Simplement, un peu de bon sens, un zeste de pragmatisme suffirait à remettre l'église au centre du village.

Il est de notre devoir de vous informer de la situation, en espérant un écho favorable à nos revendications que nous pensons être amplement légitimes.

Le SPS-St Sulpice espère un engagement de votre part sur ces différentes problématiques.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Pour les Membres du Bureau Local SPS-St Sulpice

Le Secrétaire Local

Jean-Jacques SAYOU